

Matthieu 5

- 21 Vous avez entendu qu'il a été dit à nos ancêtres : "Tu ne commettras pas de meurtre ; celui qui commet un meurtre mérite de comparaître devant le juge."
- 22 Eh bien, moi je vous dis : celui qui se met en colère contre son frère ou sa sœur mérite de comparaître devant le juge ; celui qui dit à son frère ou sa sœur : "Imbécile !" mérite d'être jugé par le conseil suprême ; celui qui lui dit : "Idiot !" mérite d'être jeté dans le feu de l'enfer.
- 23 Si donc tu viens à l'autel présenter ton offrande à Dieu et que là tu te souviennes que ton frère ou ta sœur a une raison de t'en vouloir,
- 24 laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord faire la paix avec ton frère ou ta sœur ; puis reviens et présente ton offrande à Dieu.
- 25 Dépêche-toi de te mettre d'accord avec ton adversaire tant que tu es encore en chemin avec lui. Tu éviteras ainsi que ton adversaire ne te livre au juge, que le juge ne te remette à l'officier de justice et qu'on ne te jette en prison.
- 26 Je te le déclare, c'est la vérité : tu ne sortiras pas de là tant que tu n'auras pas payé ta dette jusqu'au dernier centime.

« *Au sujet de la réconciliation* »

Au cours de l'étude précédente, nous avons échangé sur « comment donner du sens à notre vie spirituelle », car c'est la suite logique du bonheur pour chaque être humain selon l'évangile. Parmi ces choses essentielles, la réconciliation se trouve en premier lieu dans l'enseignement de Jésus. Voyons davantage !

Pourquoi la réconciliation est-elle plus importante que les offrandes ? Se mettre en colère signifie-t-il aller directement en enfer ? Comment se mettre en accord avec ceux qui se présentent comme nos adversaires ?

Notes explicatives :

- La séquence précédente annonçait que Jésus n'est pas venu pour abolir la loi et que la justice de ses disciples devait dépasser celle des scribes. Ces deux affirmations évoquent une réinterprétation de la loi que nous trouvons dans les antinomies.
- L'interdit du meurtre est l'un des piliers de l'ancien Testament comme de tous les codes de la loi et de toutes les civilisations. Quelle que soit son organisation, un groupement humain ne peut survivre que si une limite est posée à la violence. Jésus élargit la compréhension du commandement en s'attaquant à une lecture hypocrite et restrictive de la loi : il ne suffit pas de ne pas tuer son prochain, il faut aussi le respecter et ne pas l'humilier. D'après Colossiens 1.22, mon frère (sœur) est saint(e), sans défaut et sans reproche et comment devrai-je me mettre en colère contre lui (elle) ? Si c'est le cas, alors c'est commettre une injustice, c'est profaner un espace sacré, c'est blesser un petit qui est sans défaut ni reproche. La colère et l'insulte peuvent détruire : mal dire c'est maudire !
- « feu de l'enfer » (du grec, « géhenne »). La géhenne de feu est un ravin au sud de Jérusalem dans lequel on brûlait en permanence les cadavres et les détrit. Ce lieu a pris le sens métaphorique d'un lieu de perdition. Ainsi, celui qui traite son frère (sœur) de 'raka' est semblable à un détrit, il ne sert à rien, sa vie n'a aucun sens.
- La réconciliation avec le frère (sœur) est plus importante que l'offrande à Dieu. Dieu préfère la compassion au sacrifice (1 Samuel 15.22 / Osée 6.6 / Proverbes 21.3).

- Pour se réconcilier, il faut être deux. Nous ne sommes pas maîtres de la position du frère (sœur) qui peut refuser la demande de pardon, mais nous devons prendre notre part dans la réconciliation.

Jésus fait l'éloge du compromis. Ne vaut-il pas mieux un mauvais compromis qu'un mauvais procès ? Quand on est en conflit, il peut y avoir un vertige à vouloir défendre sa justice jusqu'au bout. L'évangile nous appelle à résister à la fascination de la radicalité pour privilégier la réconciliation.

- L'arrangement est une urgence (« en chemin ») avant qu'il ne soit trop tard. Si on laisse une relation se dégrader, arrive un moment où même le compromis n'est plus possible.
- Le compromis a surtout l'avantage de nous faire gagner de l'énergie, du souci et du temps.